

## DÉLIBÉRATION DE\_2022\_065

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT MARTIN DE GURSON sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 12 juillet 2022

Présents : Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADÉ, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Marie-Catherine ROHOF par Jean-Thierry LANSADÉ, Christophe MARCETEAU par Thierry BOIDÉ, Karine LEY par Christian GALLOT, Annie MAIGRE par Jean-Louis REY, Dominique POINTET par Ghislain PANTAROTTO

Secrétaire : Yves JACQUELIN

Membres en exercice : 32 Présents : 25 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

### OBJET : VENTE LOT 3 SUR LA ZA ÉCOPÔLE A VÉLINES

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par Monsieur Pierrick BRACHEM d'acquérir le lot 3 pour une surface totale de 4 313 m<sup>2</sup> à 14.90 € HT le m<sup>2</sup> sur la ZA Écopôle à Vélines.

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 64 263.70 € HT hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.

Le Président,  
Thierry BOIDÉ